

GOLF INTERNATIONAL BARRIÈRE LA BAULE

GRAND PRIX DE LA BAULE 2019

DATES

Jeudi 25 Juillet 2019	Entraînement
Vendredi 26 Juillet 2019	1 ^{er} tour
Samedi 27 Juillet 2019	2 ^{ème} tour
Dimanche 28 Juillet 2019	3 ^{ème} tour

SÉRIE MESSIEURS

Série Messieurs	Index	inférieur à 6,5
-----------------	-------	-----------------

SÉRIE DAMES

Série Dames	Index	inférieur à 9,5
-------------	-------	-----------------

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les limites d'index ne s'appliquent pas aux joueur(se)s de nationalité étrangère classé(e)s dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs, dans les 1500 premières du WWAGR pour les dames, ou aux joueur(se)s classé(e)s dans le Mérite National Amateur.

Le(la) joueur(se) doit impérativement répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié(e) de la Fédération Française de Golf ou d'une Fédération étrangère reconnue
- être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2017 ou 2018, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.
- être à jour de son droit de jeu annuel permettant l'accès au circuit fédéral
- être à jour de ses droits d'inscriptions à tous les Grands Prix antérieurs
- remplir tous les critères sportifs d'inscription

FORMULE DE JEU

MESSIEURS

54 trous stroke play, simple

PARCOURS ROUGE – Lucien BARRIERE

18 trous le vendredi

18 trous le samedi

18 trous le dimanche pour 51 qualifiés

DAMES

54 trous stroke play, simple

PARCOURS ROUGE – Lucien BARRIERE

18 trous le vendredi

18 trous le samedi

18 trous le dimanche pour 18 qualifiées

DÉPARTAGE

Pour le cut à l'issue des deux premiers tours : Play-off trou par trou dans chaque série pour la dernière place.

Pour la première place à l'issue du troisième et dernier tour : Play-off trou par trou dans chaque série.

Pour les places suivantes : La dernière carte ;

Puis le meilleur retour de la dernière carte ;

Puis les six derniers trous, trois derniers et le dernier trou ;

En cas d'égalité subsistante, le même principe sera appliqué sur l'avant-dernière carte.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions devront parvenir par écrit adressées au :

GOLF INTERNATIONAL BARRIERE LA BAULE
ROUTE DE SAINT DENAC
44 117 SAINT-ANDRE-DES-EAUX

Tel : 02.40.60.46.18 - Mail : fcharpentier@groupebarriere.com

Avant le Vendredi 12 Juillet 2019 accompagnés des droits d'engagement.

Le nombre d'inscrits est limité à 144 personnes.

Les participant(e)s seront retenu(e)s en privilégiant d'abord les joueurs(ses) de nationalité étrangère classé(e)s dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, puis de l'ordre des index.

Si le champ maximal des joueurs n'est pas atteint après le 12 Juillet, il pourra être complété selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Les droits d'engagement comprennent les green-fees des journées de compétition et d'une journée d'entraînement.

Les tarifs s'élèvent à :

- pour les Membres du Golf International Barrière La Baule : 35 euros
- pour les joueurs de 18 ans et moins (nés en 2001 ou après) : 40 euros
- pour les joueurs de 25 ans et moins (nés entre 1994 et 2000) : 50 euros
- pour tous les autres joueurs : 100 euros

DÉPARTS

- L'intervalle des départs ne pourra en aucun cas être inférieur à 10 minutes.

- Le tirage des départs du 1^{er} tour sera effectué en respectant l'ordre du Mérite Amateur puis l'ordre croissant des index

- Les départs du 2^{ème} tour seront ceux du 1^{er} tour en les divisant en deux et en permutant chaque moitié tout en gardant les mêmes groupes

- Après le cut, le tirage des départs du dernier tour se fera dans l'ordre inverse des résultats (dames et messieurs séparément, on peut alterner par 3 ou 4 groupes successifs de dames ou de messieurs).

PRIX

Dans chaque série 3 coupes récompenseront les 3 premiers Brut.

Remise des Prix le Dimanche 28 Juillet 2019 à 18h00 au Club House suivie d'un cocktail.

ÉTIQUETTE

Tout joueur ayant débuté une partie devra la terminer et rendre sa carte au comité de l'épreuve dans les délais impartis.

Aucun abandon ne sera pris en considération sauf accident ou maladie.

JEU LENT

La procédure de jeu rapide des règles locales permanentes s'applique (lire § 1.2.2-3 et 1.2.2-4 du Vademecum).

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Un arbitre désigné par la Ligue de Golf des Pays de la Loire, deux membres de la Commission Sportive du club dont la Présidente et deux personnes représentant le Golf International Barrière La Baule.

FORFAIT

Le joueur peut annuler sa participation jusqu'à la date limite d'inscription fixée par le Club, soit le Vendredi 12 Juillet 2019 à 18h. Dans cette hypothèse les droits d'engagement sont remboursés.

Au-delà de cette date, en dehors de circonstances exceptionnelles (décès, maladie, blessure) les droits d'engagement sont perdus.

Tout joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, peut se voir refuser l'accès aux Grands Prix suivants.

INSCRIPTION ET PAIEMENT DES DROITS D'ENGAGEMENT
EXCLUSIVEMENT A L'ACCUEIL DU GOLF

- ÉPREUVE NON FUMEUR -

Clôture des inscriptions le Vendredi 12 Juillet 2019 à 18 heures.